

# Planification écologique des territoires : la Fédération nationale des Scot et l'Ademe s'associent



Le 26 février, la Fédération nationale des schémas de cohérence territoriale (FédéScot) et l'Agence de la transition écologique (Ademe) ont signé un accord de partenariat. Les deux structures souhaitent accompagner les collectivités, porteuses de Scot, afin de mettre en œuvre la planification écologique et énergétique au sein de leurs territoires.

La FédéScot et l'Ademe ont ainsi défini quatre thématiques prioritaires pour déployer leur collaboration : la planification urbaine bas carbone dans l'objectif de neutralité carbone en 2050 ; le zéro artificialisation nette (ZAN) des sols en 2050 ; la gestion durable pour des sols multifonctionnels dans la planification ; et le déploiement du programme « Territoire engagé transition écologique » de l'Ademe dans les Scot.

Ce partenariat se traduit tant à l'échelle nationale qu'à celle des territoires.



**Rachida Boughriet**, journaliste  
Cheffe de rubrique bâtiment / aménagement

Publié le 27/02/2024 – Actu Environnement